

# Plan d'orientations de la direction générale



## Orientation 1

Un service direct aux citoyens

### Objectifs

- 1.1 Favoriser les services de proximité
- 1.2 Agir sur les effets de la pauvreté
- 1.3 Optimiser l'utilisation des lieux publics existants
- 1.4 Assurer la sécurité des milieux en fonction de l'évolution des besoins sociaux et environnementaux

## Orientation 2

Une capitale régionale économique diversifiée, innovante et verte

### Objectifs

- 2.1 Positionner la Ville dans les activités de la vallée de la transition énergétique
- 2.2 Optimiser la gestion des revenus de la Ville par la création ou la bonification des sources de revenus
- 2.3 Soutenir l'attraction, le développement et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée en fonction des besoins régionaux
- 2.4 Soutenir la valorisation de nos infrastructures et activités touristiques
- 2.5 Soutenir l'entrepreneuriat, les microentreprises, l'économie responsable, circulaire et les circuits courts

## Orientation 3

Un cadre de vie durable et accessible

### Objectifs

- 3.1 Assurer la pérennité des actifs
- 3.2 Valoriser le caractère distinctif des quartiers en adaptant la planification et les actions pour renforcer cette identité
- 3.3 Diminuer les inégalités sociales en misant sur la diversité et l'accessibilité aux logements
- 3.4 Évaluer et planifier les opportunités de densification des différents secteurs de la ville, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou industriels
- 3.5 Mieux intégrer l'adaptation aux CC dans l'aménagement du territoire et les opérations

## Orientation 4

Une proactivité pour la protection de notre environnement

### Objectifs

- 4.1 Assurer la pérennité des services de gestion des eaux
- 4.2 Développer l'ingénierie et l'architecture durable
- 4.3 Protéger les espaces naturels et la biodiversité
- 4.4 Favoriser la mobilité durable à titre de moyen de transport quotidien
- 4.5 Réduire les GES afin de tendre vers la carboneutralité

## Orientation 5

Une organisation engagée, respectueuse et intègre

### Objectifs

- 5.1 Définir les rôles et responsabilités des comités et leur fonctionnement
- 5.2 Mettre en place un cadre de gestion axé sur les résultats par le déploiement d'un système de gestion à tous les niveaux de l'organisation
- 5.3 Revoir le cadre de gestion des ressources humaines pour améliorer l'expérience employé
- 5.4 Réaliser et assurer le suivi d'un cadre financier long terme
- 5.5 Impliquer la population dans la prise de décision et favoriser l'acceptabilité sociale envers les projets et décisions de la Ville

# Orientation 1



Social

Un service  
direct aux  
citoyens

## Objectif 1.1 – Favoriser les services de proximité (communautaire, sportif, culturel et événementiel)

- Appliquer la Politique d’admissibilité (soutien professionnel, technique et prêt de matériels) et favoriser la présence terrain des fonctionnaires vis-à-vis de l’offre de loisirs et de vie communautaire
- Mettre à jour les programmes de soutien, suite à l’adoption de la Politique sur l’admissibilité des organismes au soutien de la Ville de Trois-Rivières
- Favoriser l’implication des citoyennes et citoyens
- Mettre à jour le Plan directeur des parcs et espaces verts
- Mise à jour de la planification stratégique de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

## Objectif 1.2 – Agir sur les effets de la pauvreté

- Analyser les différents outils favorisant l’accès au logement (Partenaires financiers)
- Maintenir la structure stratégique RADAR afin d’optimiser les actions conjointes dans la communauté
- Clarifier les rôles et les responsabilités des partenaires du milieu (CIUSSS, institutions publiques, organismes, etc.)
- Appliquer le Plan d’action en développement social
- Intégrer l’approche d’évaluation d’impact à la santé des populations vulnérables

## Objectif 1.3 – Optimiser l’utilisation des lieux publics existants

- Effectuer une analyse des niveaux de service selon les différents lieux récréatifs, sportifs et culturels
- Favoriser une gestion transversale des lieux publics et le vivre ensemble (parcs et espaces verts)
- Identifier les pôles de développement stratégique sur le territoire (sportif, culturel, dévitalisé, etc.)
- Déployer le plan d’action plein-air

## Objectif 1.4 – Assurer la sécurité des milieux en fonction de l’évolution des besoins sociaux et environnementaux

- Actualiser le schéma de couverture de risques en fonction des axes de sécurités routières
- Aménager des infrastructures de mobilité sécuritaire et durable
- Construire un nouveau QG

# Orientation 2



**Une capitale régionale  
économique  
diversifiée, innovante  
et verte**

**Note : La majorité des actions de cette orientation  
sont de la responsabilité d'IDE  
Trois-Rivières**

## Objectif 2.1 – Positionner la Ville dans les activités de la vallée de la transition énergétique

- Poursuivre les représentations et les démarches visant l'obtention d'une zone d'innovation
- Développer une filière énergétique et celle de la bioéconomie
- Consolider le créneau des technologies environnementales

## Objectif 2.2 – Optimiser la gestion des revenus de la Ville par la création ou la bonification des sources de revenus

- Réaliser un plan de développement global des zones d'activités économiques
- Accompagner nos partenaires industriels dans le développement de nouvelles propriétés dans un objectif de densification
- S'assurer de maintenir une offre de terrains industriels adéquate
- Assurer une saine gestion dans les ventes de propriétés
- Former un comité multidisciplinaire qui analyse les différentes possibilités de diversification des sources de revenus (aménagement, finances et évaluation)
- Solliciter de nouveaux projets d'investissement à Trois-Rivières

## Objectif 2.3 – Soutenir l'attraction, le développement et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée en fonction des besoins régionaux

- Préparer une campagne d'attractivité dans le cadre de la reprise économique
- Soutenir les activités liées au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre pour diminuer les impacts de la pénurie
- Créer un programme ou des initiatives en vue de soutenir l'accueil de nouveaux travailleurs
- Réaliser un plan d'action de la prospection internationale

## Objectif 2.4 – Soutenir la valorisation de nos infrastructures et activités touristiques

- Mettre en œuvre le plan stratégique touristique
- Assurer la promotion touristique en bonifiant le marketing territorial
- Développer l'industrie touristique locale

## Objectif 2.5 – Soutenir l'entrepreneuriat, les microentreprises, l'économie responsable, circulaire et les circuits courts

- Propulser le développement des entreprises endogènes
- Participer au programme de relance du centre-ville et accélérer le développement de son écosystème

# Orientation 3



Un cadre de vie durable  
et accessible

## Objectif 3.1 – Assurer la pérennité des actifs

- Prioriser la réalisation du Plan de gestion des actifs

## Objectif 3.2 – Valoriser le caractère distinctif des quartiers en adaptant la planification et les actions pour renforcer cette identité

- Effectuer un portrait et diagnostic de l'identité des quartiers, détecter les éléments qui les rendent distinctifs
- Adapter la réglementation pour intégrer et faire évoluer les caractéristiques de chaque quartier
- Créer des mesures incitatives (financières et règlementaires) pour les promoteurs

## Objectif 3.3 – Diminuer les inégalités sociales en misant sur la diversité et l'accessibilité aux logements

- Établir une cible de développement selon les types de logement
- Développer le logement social et abordable
- Mettre en œuvre la Politique d'habitation

## Objectif 3.4 – Évaluer et planifier les opportunités de densification des différents secteurs de la ville, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou industriels

- Établir des cibles de croissance (résidentiel, commercial et industriel)
- Planifier la reconversion des milieux industriels lourds et commerciaux
- Mettre à jour le périmètre urbain afin de maintenir un équilibre entre la vivacité du développement, la capacité des infrastructures et les impacts de la Ville sur l'environnement

## Objectif 3.5 – Mieux intégrer l'adaptation aux CC dans l'aménagement du territoire et les opérations

- Mettre à jour le plan d'adaptation aux CC en intégrant les aspects d'aménagement du territoire et les besoins opérationnels

# Orientation 4



**Une proactivité pour la  
protection de notre  
environnement**

## Objectif 4.1 – Assurer la pérennité des services de gestion des eaux

- Compléter le plan stratégique en eaux usées
- Actualiser et mettre en place le plan stratégique en eau potable
- Mettre en place un plan stratégique en pluviale et le mettre à exécution
- Intégrer les milieux humides et hydriques dans la gestion des actifs

## Objectif 4.2 – Développer l'ingénierie et l'architecture durable

- Concevoir les infrastructures en considérant le cycle de vie des actifs, les coûts et efforts d'entretien, l'impact d'implantation, l'ajout à la qualité de vie (Intégrer dans les modes de gestion la politique d'architecture durable et le concept d'ingénierie durable)

## Objectif 4.3 – Protéger les espaces naturels et la biodiversité

- Accroître la connaissance organisationnelle et au besoin, réactualiser la démarche de conservation des écosystèmes (DCE)
- Définir les cibles de la DCE et les processus de reddition de compte conformément à l'application du programme d'excellence en biodiversité
- Poursuivre le partenariat avec la fondation 3RD et le financement du fond Éclore

## Objectif 4.4 – Favoriser la mobilité durable à titre de moyen de transport quotidien

- Poursuivre la mise en œuvre du plan de transport et mobilité et assurer une mobilisation de nos partenaires
- Actualiser le plan de transport et mobilité durable
- Mettre en application la politique cadre à la STTR en matière de gouvernance

## Objectif 4.5 – Réduire les GES afin de tendre vers la carboneutralité

- Effectuer un bilan de notre indice carbone (cible collectivité trifluvienne ou pour l'organisation)

# Orientation 5

**Gouvernance  
et mode de  
gestion**

**Une organisation  
engagée, respectueuse  
et intègre**

**Objectif 5.1 – Définir les rôles et responsabilités des comités et leur fonctionnement afin de rendre les membres des comités imputables et responsables de l'analyse des dossiers et des recommandations au conseil**

**Objectif 5.2 – Mettre en place un cadre de gestion axé sur les résultats par le déploiement d'un système de gestion à tous les niveaux de l'organisation**

- Établir un cadre de planification stratégique (amélioration continue, intelligence d'affaires, performance)
- Développer un tableau de bord de la direction générale
- Établir, analyser et revoir le catalogue de services et les niveaux de service en fonction du cadre de planification stratégique, la sécurité civile, la capacité financière et humaine de la Ville
- Réviser les niveaux de services à l'aide du catalogue de services et du cadre financier
- Publier une déclaration de services aux citoyens
- Revoir la stratégie de diffusion de tous les plans de la Ville pour augmenter la connaissance organisationnelle

**Objectif 5.3 – Revoir le cadre de gestion des ressources humaines pour améliorer l'expérience employé**

- Mettre en œuvre et déployer le programme Marque employeur (explorer les objectifs par sous-comités)

**Objectif 5.4 – Réaliser et assurer le suivi d'un cadre financier long terme**

**Objectif 5.5 – Impliquer la population dans la prise de décision et favoriser l'acceptabilité sociale envers les projets et décisions de la Ville**

- Préciser les conditions et critères légitimant une démarche de participation citoyenne dans le but d'uniformiser les processus et de gérer les attentes des parties prenantes
- Favoriser l'implication des citoyennes et citoyens à prendre soin de leur ville